

REGLEMENTATION

Le club organisateur doit souscrire une assurance RAT auprès de la FOL lorsqu'il accepte les non-licenciés UFOLEP, que ce soit en compétition ou en randonnée.

Randonnées VTT et route

Participation à l'organisation de 3.00 € (gratuit pour les jeunes nés en 1993 et après)

Cyclo-cross

Inscriptions - licences :

Les engagements sont adressés par écrit à l'organisateur cinq jours avant l'épreuve. Utiliser les bulletins habituels. Sinon indiquer : nom, prénom, club, catégorie, adresse personnelle, N° de téléphone. Engagement possible par messagerie électronique ou par téléphone lorsque les coordonnées téléphoniques figurent avec l'adresse. Dans la pratique, la plupart du temps, l'organisateur récapitule les engagements lors du cyclo-cross du week-end précédant son épreuve.

Le coût est de **3.00 €** perçus à la remise du dossard. Gratuit pour poussins, benjamins, minimes et cadets. **Concurrent non-engagé: rajouter 1.00 €.**



Important : Tous les participants doivent être en possession de leur licence UFOLEP 2009-2010 pour pouvoir prendre le départ d'un cyclo-cross du calendrier ci-après: c'est une question d'assurance et de responsabilité pénale. La licence 2008-2009 n'étant valide que jusqu'au 31 août 2009, **La plus grande vigilance est demandée aux organisateurs: il en va de leur responsabilité en cas d'accident impliquant un participant non-assuré...**

Circuit - durée de l'épreuve - matériel :

- 🚲 Prévoir un espace pour 6 ou 7 concurrents de front maxi, et deux lignes, la première pour rassembler les concurrents, la seconde pour faire l'appel.
- 🚲 Le concurrent avance à l'annonce de son nom, en cas d'absence, il se positionnera à l'arrière du peloton. SAUF : en cas d'ennui mécanique pendant la reconnaissance du circuit et après information à l'organisateur.
- 🚲 Prévoir un ou même deux postes de dépannage. Préférer les circuits techniques où les concurrents s'amusez plutôt que les circuits trop physiques. Vu la forte participation, il est demandé aux organisateurs de veiller à ce qu'il n'y ait pas de goulet d'étranglement trop rapidement après le départ, ni de portions trop importantes où les dépassements sont impossibles. Penser aussi à rallonger certains circuits, la lisibilité de la course devenant difficile tant pour les spectateurs que pour les commissaires chargés d'établir le classement. Il serait souhaitable de prévoir une zone de dépannage. Elle pourrait être située vers la mi-parcours.
- 🚲 En l'absence de poste de dépannage matérialisé, le point sera fixé naturellement sur la ligne d'arrivée.
- 🚲 De préférence, il est conseillé d'attribuer les dossards dans l'ordre du challenge à l'intérieur des catégories.

- 🚲 Il est rappelé aux concurrents l'importance d'un bon positionnement du dossard, juste au-dessus des poches (ni sur les poches, ni sur les épaules), et du côté du podium afin de faciliter la tâche des organisateurs.
- 🚲 Le nombre de tours à effectuer est défini au bout de 25 minutes de course. A ce moment là, on affiche au compte-tours un nombre de tours restant à faire égal au nombre de tours effectués au cours des 25 premières minutes. Le vainqueur doit effectuer la course en 50 à 55 minutes. Tous les concurrents en course sont arrêtés dès que le vainqueur a franchi l'arrivée et sont classés.
- 🚲 Les 15/16 ans partent avec les adultes, mais sont arrêtés au bout de 25 minutes de course.
- 🚲 Les 9/10 ans, 11/12 ans et 13/14 ans effectuent d'abord un tour encadré au cours duquel un membre du club organisateur leur prodigue des conseils en particulier sur la manière de franchir les passages techniques. Tous les concurrents sont ensuite regroupés sur la ligne de départ (13/14 ans, puis 11/12 ans, puis 9/10 ans). Les 9/10 ans effectuent alors un tour à allure libre, les 11/12 ans deux tours et les 13/14 ans trois tours à l'issue desquels le classement est établi.
- 🚲 Tous les types de bicyclettes sont acceptés (sauf dans les championnats où les guidons plats sont interdits)
- 🚲 En cas de crevaison ou bris de matériel, interdiction de rouler ou de marcher à contre sens.
- 🚲 Le changement de vélo est interdit en cas de crevaison, est autorisé sur bris de matériel. Le changement de roue est autorisé sur tout le parcours.
- 🚲 L'organisateur doit utiliser une feuille d'émargement à la remise des dossards.

Ouvertures – Catégories :

- 🚲 Participation obligatoire au régional et départemental pour qualification au national.
- 🚲 Les points attribués au régional, aux trois premiers de chaque catégorie seront retirés en cas de non participation au national. – Même règle pour les concurrents hors Limousin intégrés dans le classement scratch avant le troisième limousin. (*pour tout type de vélo*)
- 🚲 Toutes les épreuves sont ouvertes aux 15/16 ans, 17/18 ans, seniors et vétérans.
- 🚲 Les 17/18ans, seniors et vétérans sont répartis en 3 catégories de valeur. Un coureur ayant accédé à la catégorie de valeur supérieure sera maintenu l'année complète la saison suivante.
- 🚲 Montée en catégorie supérieure sur une victoire, quel que soit le lieu (Creuse ou extérieur) sauf championnats et épreuves à l'américaine.
- 🚲 Onze cyclo-cross sont ouverts aux moins de 9 ans, 9/10 ans, 11/12 ans. Les 9/10 ans et 11/12 ans licenciés USEP (écoles primaires) sont acceptés. Une information sera diffusée par le Comité Départemental USEP dans les écoles primaires de la Creuse. Seize épreuves pour les 13/14 ans.
- 🚲 Le casque à coque rigide est obligatoire pour tous les participants.
- 🚲 Un concurrent possédant une licence FFC, participe en 1^{ère} catégorie.
Cas de double licence : pas de surclassement pour les moins de 9 ans, 9/10 ans, 11/12 ans.

Catégories applicables dès l'ouverture de la saison de cyclo-cross (27 septembre):

9/10 ans: né(e)s en 1999 et 2000 15/16 ans: nés en 1993 et 1994
 11/12 ans: né(e)s en 1997 et 1998 Catégories de valeur: né(e)s avant 1993
 13/14 ans: né(e)s en 1995 et 1996 + Filles 15/16 ans : nées en 1993 et 1994

- **La 1^{ère} catégorie sera la catégorie d'accueil.**
- Une liste de 2^{ème} et 3^{ème} catégories a été établie par le responsable cyclo-cross.

Liste des cyclocrossmen de 2^{ème} catégorie:

2^{ème} catégorie cyclo-cross pour la saison 2009/2010 avec un minimum de 3 participations dans la dernière saison, sur décision de la commission.

BAILLON	ALAIN	LAMBERT	ELVIS
BERARDI	JOËL	LASKOWSKY	ROBERT
BEUDET	GERARD	LAFARGE	ALEXANDRE
BEZON	ANAÏS	LOUIS	ALAIN
BONNIN	J. MICHEL	LENAIN	BERNARD
BOUILLOT	GERARD	LEBIGOT	BERNARD
BRIGAND	JACKY	MARGUERITAT	YANNICK
CITON	GILLES	MARGOT	CLAUDE
DALLOT	CHRISTIAN	OUVRARD	GUY
DE ARAUJOS	CARLOS	PARLON	OLIVIER
DEBARTILLAT	LIONEL	RAYNAUD	ROLAND
FRANCHET	FREDERIQUE	ROBY	CEDRIC
GIRAUD	MICHEL	SOULIER	J. MICHEL
GRENOUILLET	QUENTIN	TOUZET	LAURENT
KOSUBAY	SYLVAIN		

Règlement spécifique « 3^{ème} catégorie » :

Sauf cas particulier, les coureurs non-listés seront pris en 1^{ère} catégorie lors de leur première participation à une épreuve du challenge Intersport Guéret et CTPL FRACASSO.

Un réajustement des catégories sera effectué au 11 novembre et 30 décembre.

Claude MARGOT avisera les cyclocrossmen concernés de la catégorie retenue pour d'éventuelles participations futures.

Tout litige avant ou après une épreuve sera réglé conjointement par le responsable de l'organisation et le responsable départemental cyclo-cross Claude MARGOT.

Liste des cyclocrossmen de 3^{ème} catégorie:

ADENIS	DANIEL
BARANGER	BERNARD
BERNARD	EMMANUELLE
BERNARD	PHILIPPE
BOUCHOULE	ALBERT
BRIGAND	FRANCIS
CATEL	RACHEL

CHATEAUNEUF	NELLY
COGNERAS	GUY
COLON	ALAIN
COLON	CLAIRE
DALLOT	CHRISTIAN
DANJOUX	ALAIN
DECAS	ROLAND
DUFOUR	GUY
DUFOUR	DANIEL
DUGOUT	J. LUC
DUJARDIN	GWEN
DUMEYNIÉ	DANIEL
FABRICE	JEAN
GREGOIRE	ANDRE
GRENOUILLET	CHRISTIANE
GRENOUILLET	J. YVES
GROSVALLÉ	DANIEL
JAMET	PATRICK
KOSUBAY	PHILIPPE
LEPEYTRE	JOËL
MAUFUS	JEAN
PEIX	GILBERT
RAYNAUD	J. LUC
VALADE	CHRISTIAN

Récompenses :

Quatre coupes: 1, 2, 3 et 15/16 ans. Gerbes et lots facultatifs (préférer quelques beaux lots **tirés au sort** plutôt que de nombreux petits lots). Pour les 9/10 ans, 11/12 ans et 13/14 ans, établir un classement et remettre de préférence des lots indifférenciés à tous. Une « petite » coupe peut être offerte aux vainqueurs.

Soigner l'accueil: réception après la course, si possible vestiaire avec douche (stade) et jet pour les vélos.

L'organisateur doit exiger le port du maillot de club aux vainqueurs.

Résultats :

Critères impératifs :

- 1/ feuille d'émargement
- 2/ 2 lignes pour appel et départ
- 3/ port du maillot pour les récompenses

L'organisateur ne respectant pas ces 3 points perdra des points au challenge des clubs.

Les organisateurs doivent utiliser une feuille d'émargement à chaque épreuve afin de retrouver le nombre de concurrents, fournir le classement scratch et exiger, aux vainqueurs, le port du maillot pour la remise des récompenses.

Important: Les résultats sont à téléphoner (enregistrement sur répondeur) ou à faxer **dès qu'ils sont établis** au 05 55 63 07 19 ou au 05 55 63 38 84 afin de permettre leur publication dans la presse avec le classement du challenge **Intersport Guéret** dès le lendemain de l'épreuve.

- **Bien indiquer tous les arrivants et les abandons.**

Challenges :

Challenge individuel INTERSPORT GUERET (15/16 ans et adultes uniquement):

Le challenge individuel 2009-2010 aura comme partenaires :

Le magasin INTERSPORT de GUERET,

C.T.P.L. Travaux Publics FRACASSO,

Le Conseil Général de la Creuse,

Le Comité Départemental UFOLEP de la Creuse.

1620.00 € en 48 bons d'achats seront remis aux 48 premiers du challenge, présents lors du repas pris en commun après la finale du dimanche 28 février à Gouzon (23).

Prix maximum du repas : 13 €.

Des coupes seront offertes par le Comité Départemental UFOLEP de la Creuse aux premiers de chaque catégorie d'âge (féminines (17 ans et +), 50 ans et +, 40/49 ans, 30/39 ans, 19/29 ans, 17/18 ans et 15/16 ans -pour ces derniers, au nombre de participations et départagés éventuellement par leur classement lors de la finale-)

Lors de chacune des 21 épreuves du challenge INTERSPORT GUERET seront attribués 70 points au 1er, puis 69, 68, 67... 32, 31 (au 35^{ème}) puis 30 points à tous les arrivants. Les concurrents ayant abandonné seront crédités de 25 points.

Les points seront doublés lors de la finale. **Les concurrents n'ayant jamais participé au cours de la saison n'auront pas d'attribution de points lors des trois dernières épreuves.**

Pour les 15/16 ans et les 9 à 14 ans :

Attribution des points : 20, 19, 18,12, 11 puis 10 points à tous les arrivants, 6 points pour les concurrents ayant abandonné.

Pour les moins de 9 ans → même nombre de points pour participation.

Minimum 3 participations pour prétendre aux récompenses lors de la finale.

Les ex æquo sont départagés par leur place à la finale à Gouzon.

Ce challenge jeunes sera mis en place par Jean-Luc RAYNAUD et Alain BAILLON.

Challenge UFOLEP des clubs :

Un point est attribué par concurrent prenant le départ de chacune des 21 épreuves du Challenge Intersport Guéret (y compris les 15/16 ans). Les points sont doublés lors de la finale. Les clubs ex-æquo sont départagés par les points marqués au challenge individuel.

Des coupes sont offertes par le Comité Départemental UFOLEP de la Creuse **aux trois premiers clubs classés.**

Ces challenges, de par leur formule, conservent l'esprit qui avait présidé lors de leur création : inciter à la participation

***Minimum 3 participations
pour prétendre recevoir une récompense***